

ReliRe

Bibliothèques en réseau

LENS-LIÉVIN AGGLO

DOSSIER DE PRESSE

Août 2025

Relire : le réseau modernisé de la lecture publique de la CALL

Depuis plusieurs années, la CALL s'engage aux côtés des communes pour repenser et renforcer l'offre de lecture publique. En décembre 2025, cette démarche franchira une étape majeure avec le lancement de « *Relire* », qui consiste en la **mise en réseau de 27 bibliothèques et autres médiathèques**. Résultat d'un travail collectif avec les professionnels du livre et les élus locaux, ce réseau offrira à tous les usagers une expérience simplifiée, enrichie et modernisée.

Les utilisateurs bénéficieront, grâce à cette modernisation du système, d'une carte d'utilisateur unique et gratuite, un accès à plus de 500 000 documents (livres, DVD, CD, jeux vidéo, etc.), un portail en ligne et un nouveau site internet commun pour réserver, prolonger ou consulter ses prêts à distance. Il donnera également accès à des plateformes culturelles comme celles de la Médiathèque départementale (musique, cinéma, etc.).

Deux bibliothèques n'intègrent pas le processus : les communes de Bouvigny-Boyeffles et Ablain-Saint-Nazaire du fait des horaires restreints des équipements et d'une équipe réduite et/ou non professionnelle.

Un système modernisé et pratique pour l'utilisateur

Le réseau *Relire* offre de la simplicité aux usagers mais également plus de contenus. Le tout est évidemment gratuit et accessible à tous les inscrits.

- *Une carte unique et gratuite*

Dès la fin d'année 2025, une carte de lecteur permettra à l'utilisateur d'accéder à l'ensemble des établissements du réseau : une seule inscription, un seul identifiant, pour une infinité de lectures. Gratuite, cette nouvelle carte est à obtenir sur simple demande dans l'une des bibliothèques du réseau.

- *Un accès à plus de 500 000 documents*

La carte permettra l'accès aux livres, DVD, CD, jeux vidéo, etc., de l'ensemble des bibliothèques du réseau.

- *Un portail en ligne unique*

Un site internet commun permettra à chacun de réserver, prolonger ou consulter ses prêts à distance. Il donnera également accès à des plateformes culturelles comme celles de la Médiathèque départementale (musique, cinéma, etc.).

- *Des outils modernes pour plus d'autonomie*

Des automates seront installés dans les établissements : emprunter et rendre un livre deviendra aussi simple qu'un passage en caisse dans une grande enseigne.

Genèse du projet

L'Etat encourage à la mutualisation depuis 2003 avec la création du *Conseil supérieur des bibliothèques*. En 2010, la Direction du Livre et de la Lecture (ministère de la Culture) oriente ses aides vers les projets de mise en réseau. En 2018, la ministre de la culture Françoise Nyssen lance le « Plan Bibliothèques » qui soutient financièrement les projets de mise en réseau. Enfin, en 2021 la première loi qui définit le rôle des bibliothèques (Loi Robert) est promulguée. Elle définit la nécessité d'une coopération territoriale des bibliothèques pour garantir un service public culturel de proximité.

Sur le territoire de Lens-Liévin, il a été constaté que l'offre des bibliothèques est très riche, mais hétérogène. La mise en réseau est la solution à cette problématique puisqu'elle permet aux habitants d'avoir accès à l'intégralité de l'offre culturelle du territoire.

Une étape pour renforcer et assurer l'égalité d'accès à la culture, mais également pour favoriser la coopération intercommunale, au même titre que les transports ou les déchets, en permettant un partage des pratiques, des ressources et des compétences.

Entre 2019 et 2024, un travail de détermination du type de réseau et de son organisation a été fait avec des groupes de professionnels. Une charte a alors été signée entre la CALL et les communes qui souhaitaient participer à la genèse du projet, remplacée en 2024 par une convention de fonctionnement.

Ainsi, ce réseau n'est pas seulement technique : il est le fruit d'une démarche collective, portée par des groupes de travail thématiques, associant bibliothécaires et élus. Les règles de prêt ont été harmonisées, les formations organisées, les outils choisis avec soin.

Calendrier

2019 : signature du Contrat Territoire Lecture avec la DRAC Hauts-de-France, pour fixer la perspective de la création du réseau

2024 : validation en Conseil Communautaire de la mise en réseau et lancement du marché dédié aux nouvelles technologies

2025 : lancement opérationnel et technique : encodage, installation du matériel, formations des équipes

15 décembre 2025 : mise en service pour le public

Dès 2026 : déploiement sur le territoire

Relire : un nom, un logo, une identité pour un réseau territorial

Un nom et une identité visuelle ont été imaginés pour incarner le projet. « Relire » symbolise le lien entre les communes et l'emprunt des documents de celles-ci.

Un projet soutenu et financé

La Direction Régionale des Affaires Culturelles et le Département du Pas-de-Calais, par l'intermédiaire de la Médiathèque Départementale, soutiennent conjointement le projet Relire à hauteur de 75 %. Le coût total des opérations s'élève à 871 340 €, avec un reste à charge de 300 236 € pour la CALL.

Ces institutions ont également contribué à l'harmonisation de certaines pratiques professionnelles du réseau.

Le réseau par les ateliers artistiques : Reli[art]

Le réseau n'est pas seulement construit par des outils, mais également par une mise en place de projets culturels en commun. L'année 2025 a donné naissance à la présence d'une artiste dans le cadre de "Reli[art]", une résidence artistique de deux semaines avec des ateliers dans l'ensemble des bibliothèques volontaires du territoire.

Cette proposition est co-construite entre la CALL et les bibliothécaires qui ont créé le projet et le mènent conjointement. Après la première édition en 2025, avec l'artiste Majeon, un prochain recrutement pour 2026 sera lancé en septembre 2025.

Le principe de cette résidence artistique est de faire un lien entre les bibliothèques, avec un atelier par lieu, qui compose un ensemble (cette année la fresque) réalisé par les communes. Cet ensemble est ensuite exposé dans les différentes bibliothèques, en exposition itinérante.

Les établissements du réseau Relire

Ville	Nom	Contact	Adresse
Aix-Noulette	Bibliothèque d'Aix-Noulette	03.21.29.58.94	12 Rue Piltepois 62160 Aix-Noulette
Angres	Espace Jean Ferrat	03.91.83.45.85	8 rue des écoles 62143 Angres
Annay-sous-Lens	Bibliothèque Annay-Sous-Lens	03.21.13.44.25	Place Roger Salengro 62880 Annay-sous-Lens
Avion	Médiathèque Emile Zola	03.21.79.44.98	Place des droits de l'Enfant, Espace culturel Jean Ferrat 62210 Avion
	Bibliothèque Miss Robin	03.21.70.73.25	Boulevard Anatole France 62210 Avion
Billy-Montigny	Bibliothèque Nelson Madiba Mandela	03.21.49.08.59	Rue Pasteur 62420 Billy-Montigny
Bully-les-Mines	Espace culturel Edouard Pignon- Bibliothèque et école de musique	03.21.45.58.50	rue Casimir Beugnet 62160 Bully-les-Mines
Eleu-dit-Leauwette	Médiathèque Centre Culturel Michel Darras	03.21.78.78.29	64 rue Charles Ferrand 62300 Eleu-dit-Leauwette
Fouquières-lèz- Lens	Centre culturel bibliothèque Jules Mousseron	03.21.49.60.96	18 bis rue Pasteur 62740 Fouquières-lez-Lens



Communauté d'Agglomération

Lens-Liévin

Ville	Nom	Contact	Adresse
Givenchy-en-Gohelle	Médiathèque le Préau Livre	03.21.58.66.19	5 Allée du 85ème Bataillon des Nova Scotia Highlanders 62580 Givenchy en Gohelle
Grenay	Médiathèque Estaminet	03.66.54.00.54	2ter rue Jules Guesde 62160 Grenay
Harnes	Médiathèque La Source	03.21.49.24.14	8 chemin de la deuxième voie 62440 Harnes
Hulluch	Médiathèque municipale d'Hulluch	03.21.69.80.70	Rue Pierre Malvoisin Place Inverness 62410 Hulluch
Lens	Médiathèque Robert Cousin	03.21.69.08.30	13D route de Béthune 62300 Lens
Liévin	Pôle Gambetta	03.21.45.83.90	Place Gambetta 62800 Liévin
	Pôle Desrousseaux	03.21.45.67.55	Avenue Desrousseaux 62800 Liévin
Loos-en-Gohelle	Médiathèque de Loos-en-Gohelle	03.21.43.23.51	Avenue de la Fosse 15 Jardin Public 62750 Loos-en-Gohelle
Mazingarbe	Médiathèque Robert Hossein	03.21.72.78.25	Parc Mercier 42 rue Lefebvre 62670 Mazingarbe
Méricourt	Espace Culturel La Gare Méricourt	03.91.83.14.85	Rue de la Gare 62680 Méricourt
Meurchin	L'artchipel	03.21.74.10.52	Place Jean Jaurès 62410 Meurchin
Noyelles-sous-Lens	Médiathèque de Noyelles-sous-Lens	03.21.70.30.40	Rue Victor Hugo 62221 Noyelles-sous-Lens
Sallaumines	La maison de l'Art et de la Communication	03.21.67.00.67	Rue Arthur Lamendin 62430 Sallaumines
Souchez	Médiathèque de Souchez	03.21.72.98.90	11Bis rue Jean Jaurès 62153 Souchez
Vendin-le-Vieil	Le trait d'union	03.21.77.37.14	1 Chemin de Saint-Nazaire 62880 Vendin-le-Vieil
Villers-au-Bois	Bibliothèque de Villers au bois	03.21.23.57.93 06 87 69 86 21	Rue du Chantier 62144 Villers-au-Bois
Vimy	Médiathèque André Malraux	03.21.73.73.76	1 rue de l'Egalité 62580 Vimy
Wingles	Maison Municipale de la Culture et des loisirs	03.21.40.98.93	24 rue Jules Guesde 62410 Wingles (nouvelle bibliothèque en cours de construction)

Contact presse

Céline Gastaud

cgastaud@agglo-lenslievin.fr

0321790792

0788755033

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

21 rue Marcel Sembat - 62300 Lens

Tél : 03 21 790 790

www.agglo-lenslievin.fr

 @AggloLensLievin

